

Région et Communauté jouent en équipe

Entre les infrastructures sportives (Région) et les sports (Communauté), on jette enfin un pont. Personne ne s'en plaindra.

● **Pascale SERRET**

Pour construire une piscine, rénover une piste d'athlétisme ou agrandir un hall omnisports, c'est à la Région wallonne que les Communes ou les clubs vont chercher les subventions. La ministre en charge : Valérie De Bue (MR). L'administration compétente : Infraspport.

Mais c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'occupe du développement sportif. Le ministre en charge : Rachid Madrane (PS). L'administration compétente : l'Adeps.

Les deux ministres viennent de signer un protocole de collaboration. Il s'agit de faire coïncider le financement des infrastructures sportives avec les besoins et les objectifs sportifs sur le terrain. Et

ça passe par une pleine collaboration entre les deux administrations. C'est ce que le protocole met en place.

Carences et incohérences

« Déjà quand on était dans l'opposition, on faisait souvent le constat d'un manque de cohérence, d'objectivité et d'un éparpillement des subventions à cet égard », explique Valérie De Bue. Début 2018, un audit de la Cour des comptes est venu confirmer carences et incohérences en termes de politique sportive. « Il fallait permettre aux administrations, Infraspport à la Région et l'Adeps à la Fédération, de travailler ensemble. Elles le font déjà, mais pas de façon structurelle », poursuit la ministre wallonne.

« Concrètement, à la Région, nous aurons désormais une vision plus globale : nombre de clubs, d'affiliés, pourcentage

« Pour le sport, il faut un seul ministre pour une vision globale, pour la Région et

pour la Fédération. »

hommes/femmes, jeunes/séniors. On aura aussi l'avis de la Fédération sur les forces et les faiblesses de l'offre d'équipement par commune, par province, par discipline, les opportunités de développement, etc. Donc, de quoi objectiver la politique de subvention des infrastructures. Même si nous disposons déjà de critères de sélection, subventionner à l'aveugle, sans être en phase avec les besoins, ça ne sert pas le monde sportif », souligne Valérie De Bue.

Un seul ministre ?

C'est donc un pas en avant. Mais, de l'avis de la ministre, ça ne suffira pas pour répondre aux préoccupations de la Cour des comptes. Selon elle, il faut réformer le décret Infraspport. « C'est le projet d'une mandature. » Enfin, « même si nous ne sommes pas demandeurs de réformes institutionnelles, pour le sport, il faut un seul ministre pour une vision globale, pour la Région et pour la Fédération. C'est aussi ce que souhaite le milieu sportif », confirme-t-elle. ■

Plus de 16 millions pour 74 projets

Le dernier lot trimestriel de subventions aux infrastructures

sportives est connu. Les Communes bénéficiaires recevront le courrier leur confirmant le financement ce vendredi.

L'enveloppe globale s'élève à 16,7 millions € pour 74 projets : 21 pour le Hai-

naut (4,6 millions €), 21 pour la province de Liège (3,7 millions €), 10 pour le Brabant wallon (3,1 millions €), 11 pour le Luxembourg (2,6 millions €) et 11 pour Namur (2,6 millions €).

Les projets vont de

l'achat de miroirs pour des salles de danse (3 500 €) à la construction d'un hall sportif dans un collège (1,3 million €).

Lire les développements dans nos pages locales et sur notre

site www.lavenir.net